

*Identification de l'entreprise***Désignation: SA POWERNEXT****Exercice clos le 31/12/06**

EURO

Désignation de l'entreprise : SA POWERNEXT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/06, dont le total est de 22 174 486 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 2 756 687 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/06 au 31/12/06.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Désignation: SA POWERNEXT

Exercice clos le 31/12/06

EURO

En tant qu'entreprise d'investissement, la société POWERNEXT est tenue d'établir et de publier ses comptes annuels (bilan, compte de résultat et hors bilan), conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du Comité de la réglementation comptable. Toutefois ces comptes ne sont publiés sous cette forme que pour mémoire car ils rendent insuffisamment compte de l'activité de POWERNEXT.

Ainsi, le compte de résultat, le bilan et hors bilan commentés dans le présent rapport s'appuient sur une présentation des comptes résultant du plan comptable général de 1982.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur coût de production.

Les immobilisations produites sont évaluées à leur coût de production (salaires, charges sur salaires et frais de structure).

Les marques acquises ne sont pas amortissables. Une provision pour dépréciation pourra être éventuellement constatée.

Les frais de recherche et de développement qui se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, sont comptabilisés en immobilisation. Il en est de même fiscalement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Désignation: SA POWERNEXT

Exercice clos le 31/12/06

EURO

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Le tableau 2056 décrit l'état de ces provisions.

TVA

Depuis janvier 2005, conformément à la sixième directive TVA (77/78/CEE, art.8d) Poxernext gère pour le compte des membres, la TVA collectée et déductible sur le règlement de l'énergie en livraison pour les marchés « Poxernext Day-Ahead » et « Poxernext Futures ».

Poxernext comptabilise donc les flux correspondants à ces bases de TVA dans les comptes de bilan en « débiteurs et créditeurs divers ».

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

Engagements de retraite

La société a constaté ses engagements de retraite sous forme de « provision pour indemnités de fin de carrière ».

Engagements financiers & Autres informations

La création de la société POWERNEXT, puis l'évolution de son activité ont nécessité l'engagement de frais d'études pour le lancement des marchés de l'électricité puis celui des dérivés en juin 2004, celui du Carbon en juin 2005, et enfin celui du "Market Coupling", dont le démarrage a été effectif le 21/11/2006.